



RAPPORT DE GESTION

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
PRÉAMBULE.....	3
PÉRIODE COUVERTE.....	3
MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3
INFORMATION TECHNIQUE ET MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS DES ÉTATS-UNIS.....	4
DONNÉES SUR LES MARCHÉS ET L'INDUSTRIE.....	5
LA SOCIÉTÉ.....	5
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	5
PROPOSITION DE VALEUR.....	6
FAITS SAILLANTS	7
SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	7
PROJET DE LA MINE MATAWINIE	8
Usine de démonstration de la mine Matawinie (phase 1)	8
Mine Matawinie (phase 2)	9
PROJET DE L'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES DE BÉCANCOUR	10
Usines de démonstration de matériaux de batteries.....	10
Usine de matériaux de batteries de Bécancour	10
PROJET MINIER UATNAN	10
STRATÉGIE COMMERCIALE	11
VENTES.....	11
MISE À JOUR SUR LE MARCHÉ	11
RESPONSABILITÉS	12
GOVERNANCE.....	12
LEADERSHIP	12
RISQUES	13
FINANCEMENTS	13
RÉSULTATS TRIMESTRIELS	14
RÉSULTATS POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS	15
DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	15
CHARGES LIÉES AU PROJET DE L'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES	16
FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION	17
COÛTS FINANCIERS NETS.....	17
LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT	18

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION.....	19
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	19
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	19
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	19
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	19
TRANSACTIONS NON COMPTABILISÉES.....	20
ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES	20
INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES.....	20
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS.....	20
STRUCTURE DU CAPITAL.....	20
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 SEPTEMBRE 2024	20
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INFORMATION CONTINUE.....	20

PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») daté du 14 novembre 2024 a été préparé conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et approuvé par le conseil d'administration de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société » ou « NMG »).

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 et les états financiers consolidés audités des exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 et les notes annexes. Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans le présent rapport de gestion sont en milliers de dollars canadiens (« CAD »), la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

PÉRIODE COUVERTE

Le présent rapport de gestion porte sur la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 et contient des renseignements supplémentaires pour la période entre cette date et le 14 novembre 2024.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « **énoncés prospectifs** »), incluant, sans s'y limiter, des énoncés portant sur de futurs événements ou de futurs rendements financiers ou opérationnels de la Société et qui reflètent les attentes et les hypothèses de la direction à propos de la croissance de la Société, ses résultats, sa performance et ses perspectives et occasions d'affaires. De tels énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose actuellement. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de mots comme « anticiper », « aspirer », « auraient », « budget », « cibler », « devrait », « échéancier », « envisager », « estimation », « être d'avis », « étude », « mission », « participeraient », « perspectives », « plan », « potentiel », « pourraient », « prévisions », « prévoir », « progresser », « s'attendre à », « seront », « tenter », « viser », ou les formes négatives de ces termes ou d'autres expressions similaires portant sur des enjeux qui ne sont pas des faits historiques. En particulier, les énoncés portant sur la construction envisagée et la mise en service du Projet de la mine Matawinie (tel que défini dans les présentes) et du Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour (tel que défini dans les présentes), le développement envisagé de la propriété de la mine Matawinie, le développement envisagé du Projet minier Uatnan (tel que défini dans les présentes), la stratégie d'exécution envisagée pour le développement du Projet de la mine Matawinie et du Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour, la possibilité que la ligne électrique soit ou ne soit pas opérationnelle en temps opportun pour la mise en service du Projet de la mine Matawinie, le rendement économique et les efforts de développement de produits, incluant la capacité d'obtenir un financement suffisant pour assurer le développement du Projet de la mine Matawinie et du Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour à des conditions favorables pour la Société, y compris la prise d'une DID (tel que défini dans les présentes), les activités de développement et les plans de production de la Société, incluant l'exploitation de l'usine de démonstration de mise en forme, de l'usine de démonstration de purification, de l'usine de démonstration d'enrobage et du concentrateur de démonstration, la capacité de mettre en œuvre les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« **ESG** ») de la Société, la signature d'ententes avec les Premières Nations, les communautés et les principales parties prenantes à des conditions favorables pour la Société, la capacité de la Société d'offrir des matériaux avancés performants et fiables tout en favorisant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, incluant les initiatives de la Société pour offrir du matériel d'anode actif pour batteries lithium-ion durable et écologique, la capacité de la Société à mettre sur pied un approvisionnement clé en main local, carboneutre et traçable de matériaux avancés à base de graphite pour le monde occidental, la stratégie d'électrification de la Société et ses résultats prévus, les

tendances du marché, la demande des consommateurs pour des composants de batteries lithium-ion pour VE (tel que défini dans les présentes) et des solutions de stockage d'énergie, les avantages concurrentiels de la Société, les conditions macroéconomiques, l'impact des lois et des règlements applicables, les résultats de l'étude de faisabilité intégrée, de l'évaluation économique préliminaire pour le Projet minier Uatnan et de toute autre étude de faisabilité et évaluation économique préliminaire et toute information quant aux futurs plans, perspectives et performances de la Société sont ou impliquent des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses raisonnables qui ont été formulées par la Société à la date où ces énoncés ont été faits et sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, incluant, sans s'y limiter, la conjoncture économique et commerciale en général, les résultats réels des activités actuelles de mise en valeur, d'ingénierie et de planification, l'accès à du financement et les futurs prix pour le graphite, les risques inhérents aux activités de développement minier, la nature spéculative du développement minier, les changements au niveau du rendement de la production minérale, l'incertitude du traitement commercial des technologies de la Société, les échéanciers de développement et de production, la concurrence et les risques liés aux marchés, les pressions sur les prix, les autres risques liés à l'industrie minière, et les analyses d'ingénierie ou autres requises afin d'évaluer pleinement leur impact, le fait que certaines des initiatives décrites dans ce rapport de gestion en soient encore aux étapes préliminaires et pourraient ne pas se matérialiser, la continuité d'exploitation et la gestion de crise, l'instabilité politique et les conflits internationaux, ainsi que les autres hypothèses et facteurs décrits dans les présentes et dans ce rapport de gestion, et les autres facteurs abordés à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » dans la plus récente notice annuelle de la Société, laquelle est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ou la lectrice ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et est avisé-e que la liste des risques, incertitudes, hypothèses et autres facteurs n'est pas exhaustive. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif inclus dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf pour se conformer aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour des renseignements supplémentaires sur la Société, il y a lieu de consulter la plus récente notice annuelle, laquelle est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

INFORMATION TECHNIQUE ET MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS DES ÉTATS-UNIS

L'information scientifique et technique contenue dans le présent rapport de gestion a été révisée et approuvée par Éric Desaulniers, géo., président et chef de la direction de NMG, une personne qualifiée tel que ce terme est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** »). De plus amples détails sur le Projet de la mine Matawinie et le Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour, incluant une description des principales hypothèses et méthodes et des principaux paramètres et risques, sont disponibles dans le rapport technique suivant les règles et lignes directrices du Règlement 43-101 intitulé : « *NI 43-101 Technical Feasibility Study Report for the Matawinie Mine and Bécancour Battery Material Plant Integrated Graphite Projects* », avec une date d'effet au 6 juillet 2022, et disponible sur SEDAR+ et EDGAR (l'« **étude de faisabilité** »). De plus amples détails sur le Projet minier Uatnan, incluant une description des principales hypothèses et méthodes et des principaux paramètres et risques, sont disponibles dans le rapport technique suivant les règles et lignes directrices du Règlement 43-101 intitulé « *NI 43-101* ».

Technical Report – PEA Report for the Uatnan Mining Project », avec une date d’effet au 10 janvier 2023, et disponible sur SEDAR+ et EDGAR (l’« EEP »).

Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées conformément au Règlement 43-101 et les termes miniers applicables sont ceux définis conformément aux Normes de définitions de l’ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales adoptées par le Conseil de l’Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (les « **normes de définitions de l’ICM** »), tel qu’exigé par le Règlement 43-101. Sauf indication contraire, toutes les estimations de ressources minérales et de réserves minérales contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées conformément aux normes de définitions de l’ICM, tel qu’exigé par le Règlement 43-101.

Le Règlement 43-101 est un règlement élaboré par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui établit des normes à respecter dans le cadre de toute divulgation publique effectuée par un émetteur d’informations scientifiques et techniques concernant des projets miniers. Il diffère des exigences de divulgation de la *Securities and Exchange Commission* (« SEC ») des États-Unis s’appliquant aux entreprises américaines. Par conséquent, l’information contenue dans le présent rapport pourrait ne pas être comparable à des informations similaires présentées par des sociétés américaines aux États-Unis assujetties aux exigences de divulgation et de présentation de l’information de la SEC.

DONNÉES SUR LES MARCHÉS ET L’INDUSTRIE

Les données sur les marchés et l’industrie citées dans le présent rapport de gestion ont été obtenues auprès de sources tierces et de rapports sur l’industrie, de publications, de sites Web et d’autres sources d’information accessibles au public, ainsi que des données sur l’industrie et autres préparées par la Société ou pour le compte de la Société en se basant sur sa connaissance des marchés dans lesquels la Société est présente, incluant, sans s’y limiter, des informations obtenues auprès de fournisseurs, partenaires, clients et autres participants de l’industrie.

La Société est d’avis que les données sur les marchés et les données économiques citées dans le présent rapport de gestion sont exactes en date de la publication du rapport et, en ce qui a trait aux données préparées par la Société ou pour le compte de la Société, que les estimations et hypothèses sont actuellement appropriées et raisonnables, mais rien ne garantit que ces données sont exactes ni exhaustives. L’exactitude et le caractère exhaustif des données sur les marchés et des données économiques citées dans le présent rapport de gestion ne sont pas garantis et la Société ne prend aucune position quant à l’exactitude de ces données et ne s’engage pas à mettre à jour ou à réviser ces données. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces rapports ou publications, et l’on devrait s’attendre à ce que la possibilité de variations importantes augmente à mesure que la durée de la période visée par les prévisions s’allonge. Bien que la Société croie que ces données sont fiables en date de la publication du rapport, la Société n’a pas vérifié de façon indépendante les données provenant de sources tierces citées dans le présent rapport de gestion, n’a pas analysé ni vérifié les études ou les sondages sous-jacents auxquels ces sources se fient ou se réfèrent, et n’a pas déterminé les hypothèses sous-jacentes à propos des marchés, du contexte économique ou autres, sur lesquelles ces sources se fondent. Les données sur les marchés et les données économiques sont sujettes à des variations et ne peuvent être vérifiées en raison de limites quant à la disponibilité et la fiabilité des sources de données, la nature volontaire du processus de collecte de données et d’autres restrictions et incertitudes inhérentes à toute étude statistique.

LA SOCIÉTÉ

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Société a été créée le 31 décembre 2012 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de NMG est situé au 481 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada, J0K 3B0.

Les actions de la Société sont inscrites sous les symboles NMG à la Bourse de New York (« NYSE »), NOU à la Bourse de croissance TSX (« TSXV »), et NM9A à la Bourse de Francfort.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon des principes comptables applicables à une situation de continuité d'exploitation, qui envisage la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités lorsqu'ils deviennent exigibles. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est approprié, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les douze prochains mois.

La direction est d'avis que sans nouveau financement, les liquidités de la Société ne seront pas suffisantes pour lui permettre d'engager les dépenses prévues. Ces circonstances indiquent l'existence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et par conséquent, sur le bien-fondé de l'utilisation des IFRS s'appliquant aux entités en situation de continuité d'exploitation.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et à financer ses activités de mise en valeur et d'acquisition sera fonction de la capacité de la direction à réunir des fonds supplémentaires, sous une forme ou une autre, que ce soit par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par une réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, d'arrangements de coentreprise, de financements de projet par emprunts, d'ententes d'approvisionnement, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les droits de propriété sur les biens miniers dans lesquels la Société détient un intérêt, conformément aux normes de l'industrie pour l'étape actuelle de prospection de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre peut être assujéti à des ententes antérieures non enregistrées et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

PROPOSITION DE VALEUR

NMG est une société intégrée qui développe des opérations d'exploitation minière responsable et de fabrication de pointe afin d'approvisionner l'économie mondiale en matériel d'anode actif carboneutre pour alimenter les véhicules électriques (« VE ») et les systèmes de stockage d'énergies renouvelables. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée, du minerai aux matériaux de batteries, de matériel d'anode actif à base de graphite au Québec (Canada). Grâce à ses normes ESG enviables et ses partenariats structurants avec des clients d'ancrage, NMG s'apprête à devenir un fournisseur stratégique pour les grands fabricants mondiaux de batteries lithium-ion et de VE en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Vision	Favoriser la transition vers un avenir décarboné et équitable grâce à des solutions durables à base de graphite.
Mission	Offrir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carboneutre pour un monde durable.
Valeurs	Bienveillance, responsabilité, ouverture, intégrité et esprit entrepreneurial.

Basées au Québec (Canada), les activités de la Société visent principalement la mine de graphite et le concentrateur planifiés de Matawinie (la « Mine Matawinie ») et l'usine de transformation commerciale de produits de graphite à valeur ajoutée planifiée (l'« Usine de matériaux de batteries de Bécancour »), qui progressent tous deux de façon concomitante.

vers les opérations commerciales. NMG planifie également la mise en valeur du projet minier Uatnan (le « Projet minier Uatnan ») dans le cadre d'une phase d'expansion ultérieure. Ces projets reposent sur les gisements de graphite de calibre mondial Matawinie et Lac Guéret de NMG et l'hydroélectricité propre qui alimente ses opérations. La Société développe ce qui s'annonce comme étant la première et la plus importante production de graphite naturel pleinement intégrée en Amérique du Nord.

FAITS SAILLANTS

- » Progression de l'étude de faisabilité intégrée pour la phase 2 de la Mine Matawinie et de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour de NMG, en vue d'optimiser les paramètres de production, l'ingénierie et les projections de coûts; les résultats de la mise à jour sont attendus au début du T1-2025.
- » Collaboration active avec Panasonic Energy et GM (collectivement, les « clients d'ancrage » de NMG) pour faire progresser la qualification des produits, l'exécution des projets, la mise en marché et les exigences au niveau de l'entreprise découlant des ententes d'approvisionnement respectives, dans le but de soutenir le développement de la phase 2.
- » Activités de financement de projet en cours pour la phase 2 de la Société, incluant des déclarations d'intérêt cumulatives d'environ 1,4 milliard de dollars de la part de prêteurs potentiels, des clients d'ancrage et d'investisseurs institutionnels de capitaux propres.
- » Admissibilité à un crédit d'impôt à l'investissement remboursable du gouvernement canadien estimé à près de 350 M\$ pour les installations de la phase 2.
- » Progression de l'ingénierie détaillée des installations de la phase 2 avec de grandes firmes d'ingénierie, afin d'appuyer la préparation des bons de commande pour l'ingénierie des fournisseurs et les articles à long délai de livraison.
- » Bons progrès réalisés dans le cadre du programme d'électrification : attribution à ABB du contrat pour la sous-station électrique de 120 kV à la Mine Matawinie, planification de la construction en cours pour la ligne électrique qui alimentera la mine en hydroélectricité propre, et développement d'équipement minier à zéro émission par Caterpillar Inc. (« Caterpillar »).
- » Malgré un marché sous pression, hausse de 11,2 % des prix pour le graphite depuis le début de l'année (Benchmark Mineral Intelligence, septembre 2024) et ventes de 11,5 millions de VE (Rho Motion, octobre 2024); GM parmi les fabricants qui connaissent une forte progression de leur part du marché des VE (GM, octobre 2024).
- » Nomination de Stéphane Leblanc au conseil d'administration et de Karine Doucet au poste de vice-présidente aux ressources humaines.
- » Engagement continu avec les Premières Nations et la communauté afin d'éclairer la mise en œuvre des projets et maximiser les retombées locales.
- » Taux de fréquence mobile sur douze mois d'accidents à déclarer de 1,73 et taux de gravité de 0,86 aux installations de la Société; et aucun incident environnemental majeur.
- » Situation de trésorerie de 56 502 \$ à la fin de la période.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

S'efforçant de mettre sur pied un approvisionnement clé en main local, carboneutre et traçable de matériaux avancés à base de graphite pour le monde occidental, la Société met de l'avant un modèle d'affaires intégré, de l'exploitation minière responsable jusqu'à la fabrication de pointe. NMG extrait et transforme du graphite en paillettes naturel afin de produire du matériel d'anode actif dans ses usines de démonstration, qui est un composant essentiel des batteries lithium-ion utilisées dans les VE, les solutions de stockage d'énergie et les applications technologiques destinées au grand public.

La Société met en œuvre un plan de développement par étapes pour sa Mine Matawinie et son Usine de matériaux de batteries de Bécancour (respectivement, avec les usines de démonstration applicables, le « Projet de la mine Matawinie » et le « Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour »), afin de réduire les risques associés à ses projets et progresser vers l'exploitation commerciale. Pour soutenir sa croissance et répondre à la demande de ses clients au-delà de sa phase 2, la Société planifie la mise en valeur du Projet minier Uatnan, ciblé en tant que phase 3 d'expansion de NMG.

Projet de la mine Matawinie

Phase 1 : Usine de démonstration de la mine Matawinie

Concentrateur de démonstration	En production.
--------------------------------	----------------

Phase 2 : Mine Matawinie

Des travaux préparatoires ont été effectués; le site est prêt pour l'étape de bétonnage en vue du lancement de la construction. L'ingénierie détaillée, la planification de la construction et la stratégie d'approvisionnement progressent de façon diligente.

Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour

Phase 1 : Usines de démonstration de matériaux de batteries

Usine de démonstration de mise en forme	En production.
---	----------------

Usine de démonstration de purification	En production.
--	----------------

Usine de démonstration d'enrobage	En production.
-----------------------------------	----------------

Phase 2 : Usine de matériaux de batteries de Bécancour

Les travaux préliminaires ont débuté. L'ingénierie active en fonction des spécifications des clients d'ancrage est en cours afin de mettre à jour les paramètres opérationnels et optimiser les dépenses d'investissement en vue de la DID.

Projet minier Uatnan

Phase 3 : Projet minier Uatnan

EEP complétée; le plan de travail détaillé est prêt à être déployé en vue des études subséquentes. L'évaluation de sites potentiels pour des usines de traitement a débuté.

PROJET DE LA MINE MATAWINIE

NMG poursuit le développement de sa propriété phare, la propriété de graphite Matawinie, détenue à 100 % par la Société, afin de produire environ 103 000 tonnes par année (« tpa ») de concentré de graphite sur une durée d'exploitation de 25 ans.

Usine de démonstration de la mine Matawinie (phase 1)

Depuis 2018, la Société exploite un concentrateur de démonstration dans le but de qualifier les produits de graphite de la Société, améliorer les processus en amont de l'exploitation commerciale, former le personnel et tester des technologies novatrices de gestion des résidus et de restauration de sites.

Mine Matawinie (phase 2)

Suivant l'émission du décret gouvernemental autorisant le projet, NMG a procédé à des travaux préparatoires en 2021 afin de construire la route d'accès reliant le projet à l'autoroute locale, préparer le site pour la plateforme industrielle de la mine et construire les infrastructures environnementales essentielles. Le site est maintenant prêt pour l'étape de bétonnage en vue de la construction à venir lorsque la DID aura été prise.

La Société met de l'avant un modèle d'équipe de projet intégrée (« EPI »), où l'équipe du propriétaire NMG sera assistée par des partenaires stratégiques dans les domaines de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion de la construction et du suivi du projet. La stratégie EPI offre de nombreux avantages, notamment un meilleur contrôle sur la direction du projet ainsi qu'une réduction des coûts d'ingénierie et de gestion du projet.

- » L'ingénierie détaillée progresse avec l'aide de grandes firmes d'ingénierie et ce, tant pour le concentrateur que les infrastructures minières, afin d'appuyer la préparation des bons de commande pour l'ingénierie des fournisseurs et les articles à long délai de livraison.
- » Le contrat pour la sous-station électrique à 120 kV a été attribué à ABB. ABB dirigera la construction de la sous-station qui servira de point de raccordement primaire entre le site minier et la ligne d'hydroélectricité d'Hydro-Québec, permettant ainsi l'électrification complète de la Mine Matawinie avec de l'énergie renouvelable. NMG bénéficiera d'une solide expertise technique et de ressources dédiées pour superviser l'ingénierie, l'approvisionnement, la mise en service et le démarrage de la sous-station.
- » Des activités d'approvisionnement complémentaires sont déployées dans le cadre de la préparation des premiers lots de construction en vue des appels d'offres, incluant des rencontres directes avec des représentants d'entreprises locales et autochtones afin de documenter la capacité, l'offre de services et la disponibilité des entreprises dans la région.
- » Des projections de coûts reflétant les progrès réalisés en ingénierie, dans l'optimisation des coûts, l'approvisionnement et la planification de la construction, sont en voie d'être finalisées dans le cadre de la mise à jour de l'étude de faisabilité intégrée en cours.
- » L'équipe de NMG affectée au projet continue de faire avancer la préparation de la construction avec le gestionnaire de la construction, Pomerleau, afin d'établir le plan de mise en œuvre, la séquence et l'échéancier de construction détaillés, la stratégie d'octroi de contrats, ainsi que les programmes de santé et sécurité, d'environnement et de qualité.
- » Les demandes de permis et d'autorisations pour la phase de construction à venir sont en voie d'être déposées, conformément au calendrier d'exécution du projet.

Le programme d'électrification de la Société connaît des avancées tangibles. Hydro-Québec, qui a été mandatée par NMG pour installer et exploiter la ligne électrique de 120 kV devant relier la Mine Matawinie au réseau provincial d'hydroélectricité, s'affaire maintenant à mettre à jour ses plans de mise en œuvre, à rencontrer les propriétaires fonciers et les principales parties prenantes, et à préparer les activités de construction. La ligne électrique devrait être opérationnelle à temps pour la phase de mise en service de la Mine Matawinie.

En parallèle, Caterpillar continue de travailler au développement d'équipement à zéro émission pour l'industrie minière, dont la Mine Matawinie de NMG. NMG a participé à une visite sur place des terrains d'essai de Caterpillar à Tucson pour assister à des démonstrations en direct, sur le terrain, de machines Early Learner et de prototypes à zéro émission, incluant des véhicules de halage et de chargement électriques à batterie dans la catégorie des 70 à 100 tonnes. L'équipe technique de NMG collabore activement avec Caterpillar pour soutenir le développement, la mise à l'essai et le déploiement d'une solution intégrée sur mesure pour la Mine Matawinie couvrant la flotte, l'infrastructure de recharge et la gestion du site d'exploitation.

PROJET DE L'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES DE BÉCANCOUR

L'Usine de matériaux de batteries de Bécancour planifiée par la Société constitue l'entière plateforme de fabrication de pointe de NMG pour la transformation du graphite. Elle devrait produire environ 43 000 tpa de matériel d'anode actif ainsi que d'autres produits spécialisés.

Usines de démonstration de matériaux de batteries

La Société produit du matériel d'anode actif conforme aux spécifications de ses clients d'ancrage et d'autres clients potentiels, par l'entremise de ses modules d'équipement d'échelle commerciale. En plus de soutenir les pourparlers commerciaux, la production aux installations de la phase 1 permet de faire progresser l'ingénierie, la sélection des vendeurs pour l'équipement de la phase 2, et l'amélioration des paramètres opérationnels.

- » Plusieurs échantillons produits au cours de la période pour soutenir la qualification des produits auprès des clients d'ancrage et d'autres fabricants de batteries et de VE de premier plan.
- » Visites sur place de clients permettant d'harmoniser les protocoles d'essai au laboratoire de batteries de NMG.

Usine de matériaux de batteries de Bécancour

La Société travaille activement à la mise à jour de l'étude de faisabilité portant sur sa phase 2 intégrée du minerai au matériel d'anode. L'Usine de matériaux de batteries de Bécancour, incluant les paramètres de production, l'ingénierie et les projections de coûts, est mise à jour afin de refléter les spécifications de produits des clients d'ancrage. L'exercice vise à optimiser tous les aspects des plans pour l'usine, des choix de procédés et de technologies – particulièrement au niveau des procédés de mise en forme, de purification et d'enrobage – à la sélection d'équipement en passant par l'efficacité énergétique et l'ingénierie, de manière à concevoir, financer et construire une usine à valeur ajoutée concurrentielle. La direction s'attend à ce que les résultats de l'étude de faisabilité intégrée mise à jour soient prêts au début du T1-2025.

En parallèle, NMG reprend la même stratégie d'exécution EPI qu'à la Mine Matawinie pour se préparer à la construction de la phase 2 de son Usine de matériaux de batteries de Bécancour.

- » L'équipe de NMG affectée au projet travaille en étroite collaboration avec le gestionnaire du projet de construction pour préparer les principaux livrables préalables à la construction, incluant la séquence et l'échéancier de construction détaillés, la stratégie d'octroi de contrats, ainsi que les programmes de santé et sécurité, d'environnement et de qualité.
- » Premiers travaux réalisés pour préparer le site avant la construction.

PROJET MINIER UATNAN

Tirant parti de la propriété Lac Guéret, maintenant détenue à 100 % par NMG, le Projet minier Uatnan est planifié en mettant l'accent sur la production de matériaux pour batteries en appui aux discussions commerciales actuelles et aux conditions de marché favorables, et prévoit la production d'environ 500 000 tpa de concentré de graphite sur une durée de vie de 24 ans, en se basant sur l'évaluation économique préliminaire publiée en 2023 conformément au Règlement 43-101 (l'« EEP »).

NMG a établi un plan de travail détaillé pour permettre la préparation d'une étude de faisabilité, comprenant des volets géologiques, environnementaux et sociaux. Une première étude de planification technique et économique couvrant les besoins logistiques et d'hébergement est en cours.

La Société a commencé à évaluer des sites industriels en vue de l'implantation d'usines de matériaux de batteries pour transformer la future production de concentré de graphique du projet Uatnan.

STRATÉGIE COMMERCIALE

VENTES

La Société travaille en étroite collaboration avec ses clients d’ancrage pour faire avancer la qualification des produits, l’exécution du projet, la mise en marché et les exigences au niveau de l’entreprise découlant des ententes d’approvisionnement respectives, dans le but de soutenir le développement robuste de la phase 2. Ces travaux impliquent une révision complète des plans techniques et financiers de la phase 2, afin de s’assurer que toutes les composantes contractuelles critiques soient alignées avant le lancement de la construction de la phase 2 et que toutes les conditions préalables aux obligations d’achat pluriannuelles des clients d’ancrage et aux autres engagements de souscription de titres de capitaux propres puissent être satisfaites. Les résultats de l’étude de faisabilité mise à jour font partie de ces produits livrables critiques.

Les contrats de la Société avec ses clients d’ancrage comportent des conditions préalables qui stipulent que la Société doit avoir pris une décision positive quant à la DID et ait conclu certaines autres ententes relatives au projet avant certaines dates fixes, sans quoi les clients d’ancrage pourraient mettre fin à leurs contrats respectifs avec la Société. Ces dates butoirs ne seront pas respectées. La Société et ses clients d’ancrage travaillent en collaboration pour arriver à une DID et discutent actuellement d’une mise à jour de l’échéancier du projet, en vue notamment d’arriver à la satisfaction de ces conditions préalables.

Par ailleurs, NMG discute activement avec d’autres clients potentiels de premier plan intéressés à signer des ententes d’approvisionnement couvrant le reste de la production de matériel d’anode actif de la phase 2, assorties d’investissements stratégiques. Les opérations de la phase 1 de la Société permettent de soutenir les efforts de mise en marché technique et de qualification des produits auprès des fabricants en question.

MISE À JOUR SUR LE MARCHÉ

L’offre mondiale de graphite naturel reste robuste et la Chine continue de dominer le marché. La surcapacité chinoise donne lieu à une concurrence intense et à un marché sous pression. Néanmoins, les prix pour le graphite naturel ont poursuivi leur correction avec un gain de 11,2 % depuis le début de l’année selon l’indice de référence pour le graphite en palettes (*Benchmark Flake Graphite Price Index*; Benchmark Mineral Intelligence, septembre 2024). La stabilité des prix jumelée à la demande grandissante laisse entrevoir de saines perspectives pour le marché du graphite naturel.

En effet, le secteur de la fabrication de batteries lithium-ion pour les VE et les systèmes de stockage d’énergie s’approche de la marque des 10 TWh d’ici 2030 alors que d’autres giga-usines continuent de s’ajouter au pipeline (Benchmark Mineral Intelligence, octobre 2024). Le client d’ancrage Panasonic Energy a annoncé des partenariats stratégiques avec Mazda et Subaru dans le cadre de ses plans visant à fournir la prochaine génération de batteries lithium-ion pour le secteur automobile (Panasonic Energy, septembre 2024).

Après avoir dépassé la barre du million de VE vendus pour la première fois en août 2024, septembre a été témoin d’un autre record, avec 1,7 million de VE, pour un total de 11,5 millions de VE depuis le début de l’année (Rho Motion, octobre 2024). Parmi les fabricants qui alimentent cette tendance, GM a connu une forte progression au niveau de la rentabilité des VE, de la croissance des ventes (augmentation de 60 % d’une année à l’autre) et de la croissance de ses parts de marché. GM a investi dans une plateforme de VE dédiée, dans la fabrication de cellules de batteries aux États-Unis, et dans une capacité d’assemblage flexible pour renforcer sa stratégie en matière de VE (GM, octobre 2024).

Faisant écho aux restrictions commerciales imposées par les États-Unis, le Canada a annoncé une surtaxe de 100 % sur les VE fabriqués en Chine à compter d’octobre 2024. Le gouvernement canadien explore aussi la possibilité d’imposer des tarifs sur le graphite et d’autres minéraux, matériaux et produits en lien avec la transition énergétique, face aux pratiques commerciales chinoises dans des secteurs manufacturiers névralgiques.

Les conditions de marché restent favorables à la stratégie commerciale de NMG, particulièrement avec les incitatifs à long terme et les instruments commerciaux des gouvernements occidentaux qui favorisent le rapatriement et l'ami-localisation de l'industrie des matériaux pour batteries. Par ailleurs, NMG croit qu'il y aura éventuellement un découplage, par rapport à la Chine, des prix pour le matériel d'anode actif en Amérique du Nord en raison de la dynamique géopolitique, des avantages ESG et des gains logistiques.

RESPONSABILITÉS

S'appuyant sur la reddition de comptes afin de contribuer aux objectifs mondiaux en matière de développement durable, NMG publie un rapport ESG annuel afin de présenter sa gouvernance des enjeux d'importance, rendre compte de sa performance, et mettre en lumière les principaux jalons et objectifs. Le rapport ESG 2023 a été publié le 15 mai 2024 et est disponible sur le site Web de NMG.

Pour la période mobile de douze mois terminée le 30 septembre 2024, NMG a enregistré un taux de fréquence de blessures à déclarer de 1,73 et un taux de gravité de 0,86 aux installations de la Société. Il n'y a eu aucun incident environnemental au cours de cette période.

La Société a consulté et continue de dialoguer avec les Premières Nations, les communautés et les principales parties prenantes au fil de l'avancement de ses projets.

- » Les discussions entre NMG et la Première Nation Atikamekw de Manawan progressent bien en vue de l'adoption d'une entente sur les impacts et les avantages de la Mine Matawinie dans la lignée des deux ententes signées antérieurement.
- » NMG a aussi engagé un dialogue transparent avec la Première Nation W8banaki; les gardiens du territoire ont été consultés avant d'entreprendre des travaux préliminaires sur les terrains de NMG à Bécancour.
- » Les parties prenantes locales ont été rencontrées et informées par Hydro-Québec et NMG de la construction prochaine de la ligne électrique pour la phase 2 de la Mine Matawinie.

Un centre récréatif quatre saisons est en voie d'être implanté à proximité de la Mine Matawinie. Ce centre est le fruit des discussions de NMG avec ses parties prenantes et de son désir d'intégration harmonieuse. L'organisme sans but lucratif qui dirige le projet, Espace nature Haute-Matawinie, a obtenu plus de 4,1 millions de dollars en financement gouvernemental et en investissements communautaires, incluant des contributions de NMG, pour soutenir la construction et le fonctionnement du centre. Le centre offrira des activités récréatives, sportives, éducatives et culturelles à la communauté locale et aux visiteurs, favorisant ainsi la qualité de vie et le développement économique de la région. Les infrastructures prévues comprennent un centre d'interprétation du graphite, 35 kilomètres de sentiers, une tour d'observation à 360° et un bâtiment de services. Le centre, dont l'ouverture est prévue vers la fin de 2025, embauchera 9 employé-es et devrait attirer 20 000 visiteurs, offrant des retombées à long terme qui dépasseront la durée de vie de la mine. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'engagement de NMG en matière de développement durable et démontre la volonté de la Société d'exercer des activités socialement responsables qui génèrent de la valeur partagée.

GOVERNANCE

LEADERSHIP

L'administratrice Stephanie Anderson quitte la Société après deux ans. NMG la remercie pour son mandat ; ses compétences techniques et son jugement ont contribué de manière significative au développement et à la bonne gouvernance de la Société.

La Société a nommé Stéphane Leblanc (ex-directeur général/chef de la direction de Rio Tinto Fer et Titane), un cadre supérieur comptant plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie minière, pour siéger à son conseil d'administration. Le conseil d'administration est soutenu par : le comité d'audit; le comité des ressources humaines; le comité de gouvernance; le comité ESG; et le comité des projets et de développement. Les chartes sont disponibles sur le site Web de la Société à l'adresse www.NMG.com.

NMG a recruté Karine Doucet au poste de vice-présidente aux ressources humaines. Avec plus de 20 ans d'expérience en gestion de capital humain, Mme Doucet dirigera la prochaine phase de conception de l'effectif de la Société, tant au niveau corporatif qu'opérationnel, dans le but de renforcer l'acquisition et la gestion des talents, le développement de leadership et les relations de travail.

RISQUES

La Société exerce ses activités dans un secteur qui comporte divers risques et incertitudes. Les contrats de la Société avec ses clients d'ancrage comportent des conditions préalables qui stipulent que la Société doit avoir pris une décision positive quant à la DID et ait conclu certaines autres ententes relatives au projet avant certaines dates fixes, sans quoi les clients d'ancrage pourraient mettre fin à leurs contrats respectifs avec la Société. Ces dates butoirs ne seront pas respectées. La résiliation de l'un ou l'autre de ces contrats aurait une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa capacité à obtenir du financement supplémentaire, son rendement financier et ses opérations.

Pour une analyse plus complète de ces risques inhérents, voir la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récente notice annuelle déposée sous le profil de la Société sur SEDAR+ et sur EDGAR.

FINANCEMENTS

À l'approche de la publication de l'étude de faisabilité mise à jour pour ses opérations entièrement intégrées verticalement de la phase 2, NMG accélère ses efforts de financement en préparation pour une DID. Depuis le lancement des efforts de financement de projet, la Société a reçu des déclarations d'intérêt cumulatives de la part de prêteurs potentiels, de clients d'ancrage et d'investisseurs institutionnels de capitaux propres, totalisant près de 1,4 milliard de dollars pour le financement de la phase 2 de son projet. Des présentations, des visites de site, des vérifications diligentes et des rencontres régulières permettent d'offrir aux partenaires financiers une visibilité et un confort face au projet de la Société, sa stratégie d'exécution et sa gestion de risque. Bien que la direction soit d'avis qu'une DID sera prise, aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que ces déclarations d'intérêt se traduiront en une DID positive.

La structure de financement est conçue de manière à inclure la tranche 2 des investissements respectifs de Panasonic et GM annoncés en février 2024, en parallèle à leurs accords d'approvisionnement respectifs. Advenant une DID positive et le respect des conditions établies, les clients d'ancrage, directement ou par l'entremise d'une société affiliée, ou accompagnés de co-investisseurs potentiels, participeraient à un financement futur d'un montant total évalué à près de 275 millions de dollars US.

De plus, une évaluation par un tiers de l'admissibilité des dépenses d'investissement de la phase 2 de la Société au nouveau crédit d'impôt canadien à l'investissement dans la fabrication de technologies propres indique une possibilité d'obtenir environ 350 millions de dollars par le biais de ce crédit d'impôt remboursable. NMG s'efforce de bâtir une structure de capital qui lui permettrait de tirer parti de tels incitatifs fiscaux, ainsi que de facilités d'emprunts et de capitaux propres stratégiques.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2024, la Société a enregistré une perte nette de 8 062 \$ (perte nette de 15 526 \$ en 2023) et une perte de base et diluée par action de 0,07 \$ (perte de base et diluée par action de 0,26 \$ en 2023).

Description	T3-2024 (note a) \$	T2-2024 (note b) \$	T1-2024 (note c) \$	T4-2023 (note d) \$
Produits des activités ordinaires	—	—	—	—
Perte nette (résultat net)	8 062	11 082	32 237	16 575
Perte (bénéfice) de base par action	0,07	0,10	0,43	0,27
Perte (bénéfice) diluée par action	0,07	0,10	0,43	0,27

Description	T3-2023 \$	T2-2023 \$	T1-2023 \$	T4-2022 \$
Produits des activités ordinaires	—	—	—	—
Perte nette (résultat net)	15 526	(1 264)	25 146	4 836
Perte (bénéfice) de base par action	0,26	(0,02)	0,45	0,09
Perte (bénéfice) diluée par action	0,26	0,02	0,45	0,13

- a) La perte nette au T3-2024 a diminué de 7 464 \$ comparativement au T3-2023, principalement en raison d'un gain de 10 254 \$ découlant de l'ajustement de la juste valeur du passif dérivé lié aux bons de souscription et d'une réduction des charges d'intérêt à la suite du règlement des billets convertibles de Mitsui et Pallinguurst le 2 mai 2024. Ces éléments sont en partie contrebalancés par une augmentation des charges liées à l'acquisition d'options sur actions et des frais d'ingénierie plus élevés en lien avec la mise à jour de l'étude de faisabilité en cours pour la phase 2 de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour.
- b) La perte nette au T2-2024 a augmenté de 12 346 \$ comparativement au T2-2023, principalement en raison de l'avancement des études d'ingénierie pour la phase 2 de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour, de l'augmentation des charges liées à l'acquisition d'options sur actions en raison d'options supplémentaires attribuées à des membres du personnel clé, qui seront acquises advenant une DID, d'un gain de 16 529 \$ en 2023 (montant nul en 2024) découlant de l'ajustement de la juste valeur des dérivés incorporés, partiellement contrebalancés par la perte suivant le règlement de billets convertibles de 7 548 \$ en 2024 (montant nul en 2023).
- c) La perte nette au T1-2024 a augmenté de 7 091 \$ comparativement au T1-2023, principalement en raison de la charge de 18 625 \$ comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global en lien avec l'acquisition de la propriété Lac Guéret de Mason, de l'augmentation des frais d'ingénierie et de la dotation aux amortissements représentant 2 576 \$ pour le Projet de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour, en partie compensées par un gain de 5 955 \$ découlant de l'ajustement de la juste valeur du passif dérivé lié aux bons de souscription au T1-2024. Toutefois, ces éléments ont aussi été contrebalancés par la perte de 10 041 \$ découlant de l'ajustement de la juste valeur des dérivés incorporés aux billets convertibles au T1-2023 (montant nul au T1-2024).
- d) La perte nette au T4-2023 a augmenté de 11 739 \$ comparativement au T4-2022, principalement en raison d'un gain de 11 199 \$ au quatrième trimestre de 2022 découlant de l'ajustement de la juste valeur des dérivés incorporés aux billets convertibles.

RÉSULTATS POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS

DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Description	Pour les périodes de trois mois terminées les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux (a)	905	684	2 978	2 274
Rémunération fondée sur des actions (b)	344	149	868	349
Honoraires de consultation (c)	20	6	63	1 607
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	170	166	506	511
Entretien et sous-traitance	126	177	414	452
Géologie et forage	—	—	—	8
Services publics	91	83	271	279
Dotation aux amortissements	65	64	193	201
Autres	82	58	193	190
Projet minier Uatnan (d)	19	—	18 674	99
Subventions	(2)	(5)	(29)	(83)
Crédits d'impôt	(60)	(52)	(304)	(171)
Dépenses de prospection et d'évaluation	1 760	1 330	23 827	5 716

- a) L'augmentation de 221 \$ et de 704 \$ des salaires et avantages sociaux pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, respectivement, est principalement attribuable aux nouveaux effectifs embauchés pour soutenir le projet de la phase 2.
- b) L'augmentation de 195 \$ et de 519 \$ des charges de rémunération fondée sur des actions pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, respectivement, reflète principalement les options supplémentaires attribuées à des membres du personnel clé en avril 2024, qui seront acquises advenant une DID positive.
- c) La diminution de 1 544 \$ des honoraires de consultation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 est principalement attribuable à l'entente définitive conclue avec Caterpillar en 2023.
- d) L'augmentation de 18 575 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 est attribuable à l'acquisition de la propriété Lac Guéret le 31 janvier 2024. Pour de plus amples détails sur le traitement comptable de cette transaction, se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CHARGES LIÉES AU PROJET DE L'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES

Description	Pour les périodes de trois mois terminées les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux (a)	1 599	1 326	4 283	3 292
Rémunération fondée sur des actions	189	93	459	242
Ingénierie (b)	5 590	1 760	11 952	4 802
Honoraires de consultation	197	258	597	804
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	553	453	1 743	1 565
Entretien et sous-traitance	635	717	1 774	1 593
Services publics	76	86	355	382
Dotation aux amortissements (c)	1 765	2 499	6 661	5 120
Autres	63	52	206	143
Subventions	(127)	(262)	(385)	(729)
Crédits d'impôt	(106)	(192)	(446)	(526)
Charges liées au Projet de l'usine de matériaux de batteries	10 434	6 790	27 199	16 688

- a) L'augmentation de 991 \$ des salaires et avantages sociaux pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 est principalement attribuable aux nouveaux effectifs embauchés pour soutenir l'accroissement des activités du projet de la phase 2 de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour.
- b) L'augmentation de 3 830 \$ et de 7 150 \$ des dépenses d'ingénierie pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, respectivement, reflète principalement les travaux en cours dans le cadre de la mise à jour de l'étude de faisabilité qui devrait être finalisée au début du T1-2025.
- c) L'augmentation de 1 541 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 est principalement attribuable à la dotation aux amortissements liée à l'usine de démonstration d'enrobage et la deuxième unité de l'usine de démonstration de mise en forme, qui ont toutes deux été mises en service au deuxième trimestre de l'exercice financier 2023. La diminution de 734 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 reflète principalement la fin de la durée de vie utile d'équipement de production à l'usine de démonstration de purification.

FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Description	Pour les périodes de trois mois terminées les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	1 715	1 681	5 344	5 380
Rémunération fondée sur des actions (a)	1 422	622	4 071	1 661
Honoraires professionnels (b)	494	632	2 602	2 045
Honoraires de consultation (c)	505	391	1 393	1 844
Déplacements, représentation et congrès	263	98	714	655
Frais de bureau et d'administration (d)	1 202	1 344	4 128	5 436
Bourses de valeurs, autorités et communications	98	93	381	345
Dotation aux amortissements	49	62	169	187
Perte à la radiation/cession d'immobilisations corporelles (e)	1 098	—	1 098	5
Autres frais financiers	19	4	27	16
Subventions	—	—	(46)	—
Frais généraux et frais d'administration	6 865	4 927	19 881	17 574

- a) L'augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions, de 800 \$ et de 2 410 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, respectivement, est liée aux options supplémentaires attribuées à des membres du personnel clé en avril 2024 qui seront acquises advenant une DID positive.
- b) L'augmentation des honoraires professionnels de 557 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 reflète principalement les honoraires juridiques en lien avec les bons de souscription du placement privé avec GM et Panasonic conclu en février 2024, et le placement privé avec Mitsui et Pallinghurst conclu en mai 2024.
- c) La diminution des honoraires de consultation de 451 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 s'explique principalement par les audits techniques préliminaires et les activités de vérification diligente en lien avec le montage financier du projet en 2023. Une augmentation des frais de vérification diligente est à prévoir au cours des prochains mois en préparation pour une DID.
- d) La diminution des frais de bureau et d'administration de 1 308 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 est principalement attribuable à une diminution des primes d'assurance pour les administrateur-trices et les dirigeant-es.
- e) L'augmentation de 1 098 \$ et de 1 093 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, respectivement, est liée à la démolition de plusieurs chalets situés près de la mine en août 2024. La démolition a entraîné une radiation de 1 098 \$ aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Les terrains sur lesquels ces chalets étaient construits continueront d'être utilisés pour de futures installations auxiliaires potentielles qui pourront ainsi soutenir le projet minier.

COÛTS FINANCIERS NETS

La diminution de 18 953 \$ des coûts financiers pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 est principalement attribuable au gain de 30 819 \$ découlant de l'ajustement de la juste valeur du passif dérivé lié aux bons

de souscription. Ceci a été partiellement contrebalancé par la perte suivant le règlement de billets convertibles de 7 548 \$ à la suite de la clôture du placement privé avec Mitsui et Pallinghurst le 2 mai 2024, combinée au gain de 7 935 \$ découlant de l'ajustement de la juste valeur des dérivés incorporés aux billets convertibles en 2023 (montant nul en 2024).

LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT

Au 30 septembre 2024, la différence entre les actifs courants et les passifs courants de la Société était de 26 156 \$, incluant un montant de 56 502 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie.

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers dont elle s'acquitte au moyen de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Société gère son risque de liquidité en utilisant des budgets qui lui permettent de déterminer les montants requis pour financer ses programmes de prospection, d'évaluation et de mise en valeur. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société peuvent souffrir d'un accès restreint aux marchés financiers ou à d'autres formes de financement, par suite d'un repli généralisé des marchés boursiers ou de difficultés propres à la Société. Par le passé, les flux de trésorerie de la Société provenaient essentiellement de ses activités de financement.

Au 30 septembre 2024, tous les passifs courants de la Société, d'un montant total de 35 315 \$ (65 608 \$ au 31 décembre 2023), avaient des échéances contractuelles de moins d'un an et étaient soumis aux conditions normales du marché, à l'exception des billets convertibles, qui peuvent être convertis en unités, et du passif dérivé lié aux bons de souscription, qui confère au porteur le droit d'acquérir des actions ordinaires. La Société réévalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et le maintien de la liquidité.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Reste de l'année	Au 30 septembre 2024		
				2025	2026	2027 et par la suite
Comptes créditeurs et autres	12 974	12 974	12 974	—	—	—
Obligations locatives	1 822	2 092	137	548	370	1 037
Emprunts	1 075	1 200	75	300	300	525
Billet convertible – Hôte ^[i]	14 814	16 874	—	16 874	—	—

[i] Le billet convertible est converti au cours de change au comptant au 30 septembre 2024.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a enregistré un taux de dépenses en trésorerie mensuel moyen d'environ 4 914 \$, compte tenu des entrées d'immobilisations corporelles, des acomptes versés aux fournisseurs et de toutes les charges d'exploitation. Ce taux de dépenses peut être ajusté pour préserver la liquidité. La Société prévoit qu'elle continuera d'avoir des flux de trésorerie négatifs découlant de ses activités d'exploitation dans les périodes futures, du moins jusqu'à ce que la production commerciale soit atteinte. Un financement supplémentaire significatif sera nécessaire pour amener la Mine Matawinie et l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour à la production commerciale.

Entrées (sorties) de trésorerie liées aux :	Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023
	\$	\$
Activités d'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement	(36 267)	(30 352)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	1 081	1 384
Activités d'exploitation	(35 186)	(28 968)
Activités d'investissement	(9 043)	(8 714)
Activités de financement	64 479	26 511
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(80)	(160)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	20 170	(11 331)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 35 186 \$, alors qu'il y avait eu 28 968 \$ de sorties de fonds à la même période en 2023. Les sorties de trésorerie ont été plus importantes en raison d'une perte nette plus importante, telle que décrite dans les sections ci-dessus, en excluant les éléments hors caisse.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement a totalisé 9 043 \$ alors qu'à la même période en 2023, les activités d'investissement avaient totalisé 8 714 \$. L'écart est principalement attribuable aux investissements plus importants en immobilisations corporelles en 2024 pour la phase 2 de la Mine Matawinie et la phase 2 de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour, partiellement compensés par des subventions plus importantes reçues en 2023 en lien avec l'usine de démonstration d'enrobage.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a bénéficié d'encaissements nets de trésorerie liés aux activités de financement de 64 479 \$ tandis qu'à la même période en 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 26 511 \$. L'écart s'explique principalement par la clôture, en 2024, du placement privé avec GM et Panasonic pour un produit brut de 67 870 \$.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La Société considère ses administrateur-trices et dirigeant-es comme des membres du personnel de gestion clé. Les transactions avec les membres du personnel de gestion clé se présentent comme suit :

	Pour les périodes de trois mois terminées les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023	30 septembre 2024	30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$
Rémunération des membres du personnel de gestion clé				
Charges au titre des avantages du personnel	540	479	1 660	1 729
Paielements fondés sur des actions	1 303	483	3 146	908
Honoraires du conseil d'administration	219	213	666	665

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a cumulé des intérêts devant être payés à Mitsui, Investissement Québec et Pallinghurst. Pour de plus amples détails, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a racheté une redevance de 1 % NSR auprès de Pallinghurst Graphite International Limited, ainsi qu'une autre redevance de 0,2 % NSR auprès de Pallinghurst Bond Limited. Pour de plus amples détails sur ces transactions, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

TRANSACTIONS NON COMPTABILISÉES

Il n'y a aucune transaction non comptabilisée.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Se reporter aux notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024 et aux notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024.

STRUCTURE DU CAPITAL

	Au 14 novembre 2024
Actions ordinaires	112 578 651
Options	8 020 750
Bons de souscription	43 750 000
Bons de souscription - Billets convertibles	2 500 000
Billets convertibles	2 500 000
Autres réserves – Règlement des intérêts sur les billets convertibles	968 245
Entièrement diluées	170 317 646

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Il n'y a aucun événement postérieur au 30 septembre 2024 à signaler.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INFORMATION CONTINUE

La Société est tenue de se conformer au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. L'attestation des documents intermédiaires exige que nous présentions dans le rapport de gestion tout changement apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Nous confirmons que de tels changements n'ont pas été apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024. Le chef de la direction et le chef

de la direction financière ont signé l'*Annexe 52-109A1 d'attestation des documents annuels*, qui peut être consultée sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles par le biais du dépôt régulier de communiqués de presse, d'états financiers et de notre plus récente notice annuelle sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov). Ces documents et d'autres informations sur NMG peuvent également être consultés sur notre site Web à l'adresse www.nmg.com.

14 novembre 2024

/s/ Éric Desaulniers

Éric Desaulniers, géo., M. Sc.
Président et chef de la direction

/s/ Charles-Olivier Tarte

Charles-Olivier Tarte, CPA
Chef de la direction financière